



Service : ECLAT

Affaire suivie par : Christèle TZANEV

Tél. : 03 20 40 43 39

christele.tzanev@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Avis du CRHH sur la programmation du fonds national des aides à la pierre (FNAP) 2024

Conformément à l'article R362-2 du Code de la construction et de l'habitation (CCH), le comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH) est consulté pour avis sur la programmation annuelle et pluriannuelle des différentes aides publiques au logement.

La répartition départementale des objectifs de production et des crédits budgétaires liés à la programmation initiale du FNAP pour 2024 a été soumise aux membres du CRHH le 29 mars 2024 :

Offre nouvelle

	PLAI	Dont PF/RS/RA ¹	PLUS	PLS	Total	Dotation (reliquats d'AE déduits)
Aisne	196		271	205	672	554 302 €
Nord	1 170	68	1 637	1 219	4 026	7 143 592 €
Oise	190		302	429	921	1 232 718 €
Pas-de-Calais	627	167	1 059	653	2 339	4 717 366 €
Somme	287	82	429	561	1 277	2 115 846 €
Total	2 470	317	3 698	3 067	9 235	15 763 824 €
<i>Reliquats d'AE excédentaires</i>						1 476 536 €

Réserve régionale à répartir			
Solde bonus PF/RS ²	Bonus AAP MBS ³	Réserve acquis-améliorés	Total
955 500 €	500 000 €	5 690 884 €	7 146 384 €

1 Pensions de famille / Résidences sociales / Résidences d'accueil

2 Pensions de famille / Résidences sociales

3 Appel à projets matériaux bio-sourcés

PLAI adaptés et MOUS⁴

	PLAI adaptés	Dotation PLAI-a
Aisne	23	265 405 €
Nord	137	1 584 303 €
Oise	22	257 280 €
Pas-de-Calais	74	849 024 €
Somme	34	388 628 €
Total	290	3 344 640 €

	Dotation MOUS
Aisne	0 €
Nord	172 770 €
Oise	0 €
Pas-de-Calais	33 250 €
Somme	0 €
Total	206 020 €

Démolitions : Enveloppe régionale de **1 871 921 €**.

Le CRHH émet un avis favorable sur la répartition territoriale des crédits budgétaires du FNAP pour la programmation initiale 2024.

Pour le préfet et par délégation,
le directeur adjoint,

Matthieu DEWAS